


Espace réservé à l'administration :

Reçu par

N° de demande :

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE

- L'achat doit avoir été fait après le 17 avril 2023 et dans les six mois précédant la demande;
- Il faut résider à Chertsey;
- Produits admissibles :
 - Couche lavable/ Insert/ Culotte d'entraînement lavable,
 - Coupe menstruelle/ Serviette hygiénique réutilisable/Culotte menstruelle/ Protège-dessous réutilisable,
 - Bidet,
 - Papier de toilette lavable/ lingette réutilisable,
 - Produits lavables et réutilisables contre l'incontinence.

CONDITION DE REMBOURSEMENT

- 1- Fournir une preuve d'achat (une ou plusieurs factures). \$
- 2- Pour les couches et culottes d'entraînement lavables : Une déclaration de naissance, certificat de naissance, jugement d'adoption, carte d'assurance-maladie ou déclaration du médecin. Dans le cas d'un enfant à naître (3 mois à venir), un document médical attestant la date prévue d'accouchement doit être joint à la demande.
- 3- Fournir une preuve de résidence.

Un montant de 50% des coûts peut être accordé pour un montant maximal de 150\$ avant les taxes, par famille, par année.

1. Identification du demandeur ou de l'enfant

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :	Code postal :		
Téléphone :	Cellulaire :		
Courriel :			

2. Identification du parent/tuteur (si le demandeur est mineur)

Nom :			
Téléphone :	Cellulaire :		
Courriel :			
Date de naissance de l'enfant :			

3. Montants des achats avant les taxes

Montant :	\$
-----------	----

4. Document à fournir avec votre demande

<input type="checkbox"/>	Une copie des preuves d'achat (facture)
<input type="checkbox"/>	Une preuve de résidence (ex : copie compte de taxes, facture Hydro-Québec, permis de conduire, etc.)
<input type="checkbox"/>	Pour les couches et culottes d'entraînement lavable : <ul style="list-style-type: none"> • Une déclaration de naissance, certificat de naissance, jugement d'adoption, carte d'assurance-maladie ou déclaration du médecin. • Dans le cas d'un enfant à naître (3 mois à venir), un document médical attestant la date prévue d'accouchement doit être joint à la demande.

5. Signature du demandeur ou parent/tuteur

Signature	
Date :	

Faire parvenir le formulaire dûment rempli et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel :

**Municipalité de Chertsey - Service de l'environnement
Produit d'hygiène réutilisable 2023**

333, ave de l'Amitié,
Chertsey, QC, J0K 3K0

Ou

environnement@chertsey.ca

Objet : Aide – produit d'hygiène réutilisable 2023

Les demandes seront traitées une fois par mois.

Les places sont limitées. Aucun remboursement ne sera fait au-delà du montant maximal autorisé. Jusqu'à l'épuisement des fonds disponibles ou au 31 décembre 2023.